

N°60  
Juin 2011  
Ville de Vitry-sur-Seine

Vitry

# ENTREPRISES

[www.mairie-vitry94.fr](http://www.mairie-vitry94.fr)

## LES ARDOINES DEMAIN

Une large consultation des entreprises

**P 3 - Éditorial**

**P 4/5 - Études et réalisations**  
- Val de Marne Actif Pour l'Initiative  
- La mission locale change d'adresse  
- Déchets des entreprises

**P 6 à 9 - Dossier**

Les Ardoines demain :  
une large consultation des entreprises

**P 10 à 11 - La vie économique**

- Arzée : nouveau restaurant libanais  
- Alchimica : l'étanchéité par la résine

**P 12**

- Pré diagnostic énergétique gratuit  
- Le métro du Grand Paris validé



La remise des trophées, lors de la 13<sup>e</sup> Journée de l'entrepreneuriat. M. Buscaïno (X-trem life) est quatrième en partant de la droite avec, à ses côtés, M. et Mme Dao (Optic Vitry).

# TROPHÉES 2011

## « Entreprendre dans les quartiers prioritaires » Deux lauréats vitriots

**Les trophées « Entreprendre dans les quartiers prioritaires du Val-de-Marne » récompensent, chaque année, trois jeunes dirigeants et un porteur de projet de ces quartiers, qui ont été suivis dans le cadre du programme du même nom.**

Ces trophées ont pour objectif de promouvoir et valoriser l'esprit d'entreprendre, de valoriser la contribution des jeunes entreprises implantées en quartier prioritaire au développement du Val-de-Marne, tant en termes de dynamisme économique que de créations d'emplois et, enfin, récompenser les dirigeants qui ont su, dans la période risquée des premières années d'existence, développer et pérenniser leur entreprise.

Les trophées concernent : les entreprises de moins de 2 ans de tout secteur d'activité, exerçant leur activité dans les quar-

tiers classés prioritaires en Politique de la Ville dans le Val-de-Marne (ZFU, ZRU, ZUS), ainsi que les porteurs de projet habitant ou souhaitant s'implanter dans ces quartiers.

Ces trophées sont une initiative de la CCIP 94, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, le Conseil général du Val-de-Marne, la CMA 94, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances et le Fonds social européen.

Les trophées ont été remis lors de la 13<sup>e</sup> journée de l'Entrepreneuriat, qui s'est déroulée au palais des Sports de Créteil.

### Les lauréats vitriots

Une entreprise, Optic Vitry, ainsi qu'un porteur de projet, M. Buscaïno, ont été lauréats, le 5 mai dernier.

Optic Vitry, située en zone franche urbaine, au 22 avenue Youri-Gagarine, ce nouveau magasin d'optique est géré par Anita Dao.

M. Buscaïno, qui pratique le roller acrobatique de haut niveau, réside dans un quartier prioritaire. Son projet est de créer une entreprise, X-trem life, dont l'activité sera la construction, le lancement et la promotion de complexes sportifs dédiés au roller dans les pays du Magreb.

### CHARTRE QUALITÉ PERFORMANCE

L'entreprise vitriote d'aménagement intérieur et d'isolation « A Plus » a reçu, en avril dernier, la Charte Qualité Performance de la Chambre des métiers et de l'artisanat du Val-de-Marne.

Ce dispositif encourage les artisans à s'engager dans une démarche d'amélioration de leur activité afin de développer leur entreprise et de toujours mieux satisfaire leur clientèle.

### A PLUS

44 rue Jules-Ferry  
94400 Vitry-sur-Seine  
Tél. 06 77 60 97 90

### OPTIC VITRY

22 avenue Youri-Gagarine  
94400 Vitry-sur-Seine  
Tél. 01 80 91 56 90

### X-TREM LIFE

M. Buscaïno  
Tél. 06 20 80 21 99  
bmyke@hotmail.fr



Du 15 juin au 8 octobre, une exposition présentant l'opération des Ardoines vous est proposée à la Maison des projets - 128 avenue Paul-Vaillant-Couturier

### Vitry Entreprises

Publication municipale éditée par la ville de Vitry-sur-Seine,  
2, avenue Youri-Gagarine, 94407 Vitry-sur-Seine cedex.

■ Directeur de la publication : Michel Leprêtre ■ Réalisation : Service du Développement Économique et Direction de la Communication ■ Photos Couverture : EPA ORSA / Philippe Guignard - P 2 : Jean-Michel Moglia - P 9 : Seura, Architectes/Loukat ■ Conception, rédaction : Escalier D Communication ■ Impression : Imprimerie municipale ■ Tirage : 3 500 ex

### PRATIQUE

#### Le Service du Développement Économique, votre interlocuteur privilégié !

Hôtel de Ville - 2 avenue Youri-Gagarine - 94407 Vitry-sur-Seine cedex

Tél. 01 46 82 82 85 - Fax. 01 57 67 08 21

Courriel : [economie@mairie-vitry94.fr](mailto:economie@mairie-vitry94.fr)

Responsable : Bernard Fontaine

Le site Internet de la ville : [www.mairie-vitry94.fr](http://www.mairie-vitry94.fr)

La consultation sur la grande opération d'urbanisme de la zone d'activités, lancée par la Ville et l'Epa Orsa<sup>(1)</sup> a commencé avec le petit déjeuner d'entreprises organisé à l'initiative de M. le maire qui a accueilli plus de 100 personnes le 15 mars.

La création de deux ZAC dans la zone d'activités, l'une autour de la gare de Vitry, l'autre autour de la gare des Ardoines, rencontre un intérêt certain pour la population et les entreprises.

Ces deux ZAC vont permettre d'amorcer le grand chantier que représente la mutation de l'ensemble de ce territoire de 300 ha. L'objectif, à l'horizon 2030/2040, est d'en faire un quartier mixte, mêlant habitat, activités économiques et services, ouvert sur le reste de la ville et sur la Seine, avec près de 2 millions de m<sup>2</sup> d'activités, la construction de plus de 10 000 logements, des équipements publics et la création de 40 000 emplois.

Ce projet est conforté par l'importante décision de la Société du Grand Paris d'adopter définitivement la réalisation du métro Grand Paris Express, qui permettra au RER C des Ardoines une connexion avec l'ensemble des réseaux de transport de la région. Nous avons la volonté, la Ville et l'Epa Orsa qui en est l'aménageur, d'informer largement, de consulter, de rencontrer les entreprises concernées par ce projet, pour qu'elles puissent y trouver leur place. Dès le mois de septembre, des réunions vont être organisées et des rencontres auront lieu avec une centaine d'entre elles, menées par la CCIP 94 qui assistera la Ville et l'EPA pour vous rencontrer.

Je vous invite donc à nous faire part de vos projets, interrogations, propositions afin de transformer ensemble cette zone d'activités ancienne en pôle économique phare de l'Île-de-France. ■

**Michel Leprêtre**  
**Maire adjoint chargé**  
**du développement économique**

1 / Établissement public d'aménagement Orly-Rungis - Seine-Amont



L'équipe de la mission locale dans ses nouveaux locaux.

*n'envoyons pas une pléthore de candidats », souligne Florent Michelin, directeur de la mission locale, « mais bien ceux qui nous semblent répondre le mieux au profil de poste, en termes de qualification et d'investissement. C'est efficace pour l'entreprise, tout en lui faisant gagner du temps, et pour les jeunes, cela évite de nombreuses déceptions ».*

La mission locale peut également organiser des sessions de formation préalable à l'embauche et assurer un suivi des jeunes recrutés les premières semaines de l'embauche. Ce suivi peut permettre, en accord avec l'employeur, de résoudre des problèmes périphériques à l'emploi, comme la mobilité ou l'accès à un logement.

## De nouveaux locaux pour la mission locale

La mission locale a déménagé dans des locaux plus vastes et mieux adaptés pour répondre à sa mission d'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système éducatif, en lien avec les entreprises. Elle est désormais située au 39 avenue Henri-Barbusse, en face de la sculpture de Dubuffet et du Mac/Val.

La mission locale suit annuellement plus de 3 000 jeunes. Par la connaissance de ces jeunes, elle est en mesure de proposer aux

entreprises qui embauchent un service de qualité, avec une présélection en amont en fonction des profils recherchés. « Nous

**MISSION LOCALE IVRY VITRY**  
39 avenue Henri-Barbusse  
94400 Vitry-sur-Seine  
Tél. 01 47 18 14 30

### RECHERCHE DE PARRAINS

La mission locale recherche des parrains, actifs ou retraités bénévoles, pour accompagner les jeunes dans leur projet professionnel.

Cet accompagnement consiste à apporter conseils, expérience, soutien moral, découverte et mise en relation avec le monde du travail : les jeunes parrainés ont un taux de réussite de leurs projets très élevé.

#### RENSEIGNEMENTS :

Carine Genest,  
chargée du parrainage :  
01 47 18 14 30

## Un contrat pour les déchets

Tous les établissements (entreprises, artisans, commerçants) sont responsables de leurs déchets, que ce soient les déchets spécifiques liés à l'activité (dangereux ou non) ou les déchets industriels banals (DIB), assimilables aux ordures ménagères<sup>(1)</sup>.

Pour l'enlèvement de leurs déchets, les professionnels peuvent souscrire un contrat avec un collecteur privé ou avec la Ville en ce qui concerne les déchets industriels banals. En effet, celle-ci met à la disposition des artisans, commerçants et industriels qui le souhaitent, un service de collecte et de traitement des DIB, moyennant une redevance dont le montant est basé sur le volume des bacs mis à disposition, la densité des déchets produits et les fréquences de collecte.

Les bases de calcul de la redevance (prenant en compte le matériel, la collecte et le

traitement), sont fixées, chaque année, par le conseil municipal.

Pour 2011, le montant de la redevance annuelle est le suivant :

- forfait fixe de 112,71 €,
- tarif pour une collecte bi-hebdomadaire : 3,31 € par litre,
- tarif pour une collecte tri-hebdomadaire : 4,94 € par litre.

### CONTACT

Service Entretien Exploitation :  
0 810 86 47 43 (coût d'un appel local)

1 / Pour une information sur la responsabilité de l'entreprise par rapport à ses déchets, sur les différents types de déchets et les filières de récupération et de traitement, le site de la CCIP 94 est très exhaustif : [www.ccip94.fr](http://www.ccip94.fr) (rubrique Environnement / Déchets).

# VAL DE MARNE ACTIF POUR L'INITIATIVE

## Le soutien aux créations et aux reprises d'entreprises

**Val de Marne Actif Pour l'Initiative, plateforme d'initiative locale affiliée aux réseaux France Active et France initiative, a pour mission de favoriser les initiatives créatrices d'emplois et d'activités par l'appui à la création, à la reprise et au développement d'entreprises (TPE et PME) et par le soutien à la création et au développement des activités économiques relevant de l'économie sociale et solidaire.**

Cette structure est née du rapprochement, début 2011, de deux associations : Seine Amont Initiative qui agissait, pour certaines prestations, sur le territoire de Seine Amont, et pour d'autre sur l'ensemble du département et Ouest Val-de-Marne Initiative qui agissait sur le territoire de l'ouest du département. Ce rapprochement a été réalisé avec un double objectif : tout d'abord mutualiser les moyens des deux plateformes et en simplifier la gestion. Mais surtout, l'objectif principal était de rendre un meilleur service et de simplifier le parcours des porteurs de projet. En effet, si Seine Amont Initiative offrait toute la gamme des prestations, il n'en est pas de même pour les autres plateformes (il y en a quatre dans le Val-de-Marne, avec Centre Est Val-de-Marne Initiative et Est Val-de-Marne Initiative), ce qui pouvait obliger un créateur à présenter un projet à deux plateformes différentes, pour obtenir toutes les aides possibles. Cette fusion des deux plateformes va se poursuivre, courant 2011 : Val de Marne Actif Pour l'Initiative va regrouper les quatre plateformes du département avec les mêmes objectifs d'efficacité. Le siège sera à Créteil, avec des permanences sur les trois autres territoires : Seine Amont, Val de Bièvre et Est Val-de-Marne.

### Ses moyens d'intervention

Pour mener ses missions, Val de Marne Actif Pour l'Initiative mobilise différents outils de financement qui peuvent concerner tout type d'activité et tout porteur de projet ou qui s'adresse plus spécifiquement aux demandeurs d'emploi ou aux femmes :

- prêts d'honneur sans garantie ni intérêt, prêts Nacre (pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires des minimas sociaux, les jeunes, les seniors...),
- garanties bancaires, avec la garantie France Active (même public que les prêts Nacre) et la garantie FGIF (réservée aux femmes),
- prêts à taux 0 ou 2 % pour les associations et entreprises solidaires en création ou en développement.

Hormis les prêts Nacre qui ne peuvent être mobilisés qu'au moment de la création, ces outils de financement concernent les créations et les reprises, mais aussi le développement des entreprises de moins de trois ans.

Lorsqu'un porteur de projet, ou une entreprise, sollicite un soutien financier, Val

de Marne Actif Pour l'Initiative apporte un accompagnement en trois temps :

- expertise financière et validation de la viabilité économique du projet,
- financement (prêts à taux 0, garantie des emprunts bancaires...)
- suivi du projet après financement.

Ce soutien, largement financé par les collectivités locales dont Vitry, a fait la preuve de son efficacité : si, au niveau national, une entreprise sur deux disparaît 5 ans après sa création, celles aidées par Val de Marne Actif Pour l'Initiative sont quatre sur cinq à vivre encore au bout de la même période.

### VAL DE MARNE ACTIF POUR L'INITIATIVE

146 rue Léon-Geffroy  
94400 Vitry-sur-Seine  
Tél. 01 43 91 13 33  
[www.valdemarneactif.org](http://www.valdemarneactif.org)

**ET DÈS JUILLET 2011, À CRÉTEIL :**  
85-87 avenue du Général-de-Gaulle  
94000 Créteil

L'assemblée générale de Val de Marne Actif pour l'Initiative, le 30 mai dernier

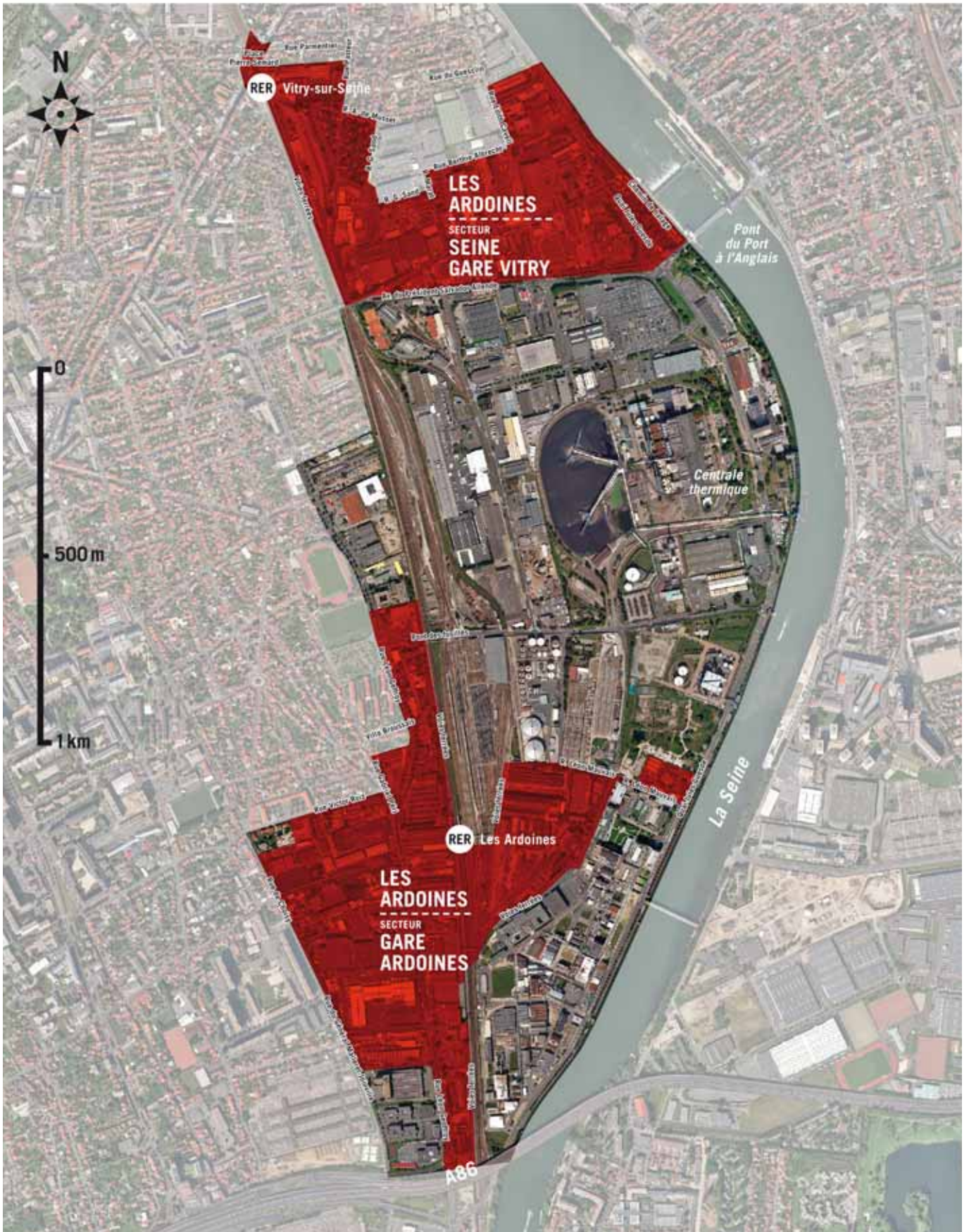


# LES ARDOINES

## Périmètres de concertation



ETABLISSEMENT  
PUBLIC  
D'AMÉNAGEMENT  
**ORLY  
RUNGIS  
SEINE  
AMONT**





# LES ARDOINES DEMAIN

## Une large consultation des entreprises

Après l'approbation par le Conseil municipal de la création de deux ZAC <sup>(1)</sup> autour des gares de Vitry Centre et des Ardoines, le 19 janvier dernier, l'année 2011 est consacrée à la consultation de la population bien sûr, mais aussi des entreprises.

La volonté de la ville en lien avec l'EPA ORSA <sup>(2)</sup> qui porte le projet, est de les associer au devenir de ce territoire, en prenant en compte leurs besoins de développement.

Une consultation approfondie sera menée entre septembre et décembre prochain, avec trois objectifs :

- mieux comprendre et mieux mesurer les enjeux des acteurs économiques des secteurs concernés,
- concevoir la manière dont chacun d'entre eux peut trouver sa place dans le projet d'aménagement,
- être une étape dans la définition des interventions de chaque membre de la gouvernance sur le projet des Ardoines.

### Le projet Ardoines

Le secteur situé entre la voie ferrée et la Seine est considéré comme le cœur du développement du territoire de Seine Amont Orly Rungis <sup>(3)</sup> qui fait l'objet d'une Opération d'intérêt national.

Il est prévu d'y créer un nouveau quartier mixte, comprenant de façon équilibrée du logement, de l'activité économique, des équipements publics et des commerces. Par sa structure actuelle, comprenant une implantation industrielle lourde, avec de

grandes unités comme Sanofi Aventis, Air Liquide ou le Centre d'essais ferroviaires, ainsi que de nombreuses PMI (400 établissements et 9 000 emplois), par sa situation en bord de Seine, à 3 kilomètres de Paris, à proximité immédiate de la A86 et de l'aéroport d'Orly, et enfin par sa taille (300 hectares), ce territoire est un site de développement majeur de l'Ile-de-France dans les 20 ans qui viennent.

A terme, 2,8 millions de m<sup>2</sup> d'activités, de logements, d'équipements, de bureaux pourraient s'y implanter.

Enfin, le projet prévoit l'ouverture du quartier vers la Seine et son intégration dans la ville existante, tout en améliorant la qualité environnementale et paysagère du site et en réduisant les risques d'inondation (une partie du territoire fait l'objet d'un Plan de prévention du risque d'inondation - PPRI) et industriels actuels (dépôt BP notamment).

### Les deux ZAC

La réalisation de ce nouveau quartier se fera progressivement, sur plusieurs années. La première étape est la création des ZAC Seine Gare Vitry et de Gare Ardoines, situées autour des gares du RER C au nord et au sud de la zone d'activités.

Cette localisation est justifiée par le nouveau schéma de transport de l'Ile-de-France, avec le métro du Grand Paris qui va relier entre elles toutes les villes de la petite couronne, par l'amélioration du trafic du RER C et par la création de nouvelles lignes de bus, reliées aux deux gares. Cette nouvelle desserte en transports en commun va désenclaver l'ensemble des Ardoines en l'ouvrant sur Paris et toute la région Ile-de-France.

Autre aspect important pour la création des deux ZAC : les secteurs proposés comprennent des opportunités foncières importantes. De nombreux terrains vont muter, no-

Rencontre entre le maire et les entreprises, au petit-déjeuner du 15 mars dernier



tamment les terrains libérés par la SNCF, avec le déplacement des ateliers d'entretien, ainsi que toute une série de parcelles plus ou moins grandes immédiatement disponibles ou en passe de l'être. De plus, après 2015, une partie des terrains de la centrale EDF devrait se libérer, après la modernisation de celle-ci.

### La place de l'activité économique

Le projet d'aménagement des Ardoines laisse une large place à l'activité économique : au moins la moitié des surfaces lui sera réservée, avec une réelle mixité logements et équipements publics, l'objectif étant de faire de ce secteur, zone industrielle ancienne, une zone économique phare de l'Ile-de-France du XXI<sup>e</sup> siècle.

Il prévoit trois grandes vocations à l'activité économique :

- le développement des activités en biotechnologies liées aux médicaments, en s'appuyant sur Sanofi Aventis,
- la création d'une offre tertiaire importante autour des gares, rendue possible par le nouveau maillage en transports en commun,
- réserver une large place aux PME PMI, afin de permettre à celles déjà implantées de rester et de se développer et d'en accueillir de nouvelles ayant une activité industrielle et à forte valeur ajoutée.

### La concertation avec les entreprises

La ville et l'EPA ORSA ont la volonté de placer la concertation avec les entreprises au cœur du débat afin que le projet se réalise avec elles : un petit-déjeuner avec les chefs d'entreprises s'est tenu au premier trimestre et deux réunions publiques ont été organisées au mois d'avril, auxquelles ont participé de nombreux chefs d'entreprises. Deux autres réunions d'information et de débat spécifiques aux entreprises se tiendront en septembre et octobre prochains. Enfin, la CCIP 94 est missionnée par la Ville et l'EPA ORSA pour réaliser une étude approfondie de l'ensemble des entreprises des deux ZAC, avec une centaine de rencontres personna-

lisées prévues, afin de connaître le milieu économique, de voir au cas par cas les projets de développement et les éventuelles difficultés de chacun, tout en apportant les informations sur l'ensemble du projet.

Cette consultation vise à mobiliser et à intégrer les acteurs économiques dans un projet de structuration urbaine de longue durée et qui les concerne directement : il s'agit donc bien d'une volonté de travailler avec les entreprises, de s'appuyer sur l'exis-

tant pour développer l'activité économique et de passer de 9 000 emplois aujourd'hui à plus de 40 000 à l'horizon 2040.

1 / ZAC : zone d'aménagement concerté

2 / EPA ORSA : Établissement public d'aménagement Orly-Rungis - Seine Amont

3 / Orly Rungis Seine Amont comprend 12 communes : Ablon-sur-Seine, Alfortville, Chevilly-Larue, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Orly, Rungis, Thiais, Valenton, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges et Vitry-sur-Seine.

## Qu'avez-vous prévu pour les entreprises directement impactées par le projet ?

En réponse à cette question posée par un chef d'entreprise au cours de la réunion publique du 27 avril, consacrée à la ZAC Gare Ardoines, le maire de Vitry, Alain Audoubert déclarait :

« C'est une des questions majeures que nous avons abordées au cours des petits-déjeuners que nous organisons avec les chefs d'entreprise. Pour nous et pour l'EPA Orly-Rungis - Seine Amont, il est évident que la question n'est pas de faire partir les entreprises existantes : pour certaines, il faudra trouver à les réinstaller afin de réorganiser l'espace (par exemple, il serait préférable que les entreprises de transports soient à côté de la A86 plutôt qu'à côté de la ZAC du Port à l'Anglais). Par ailleurs, des chefs d'entreprise nous ont interrogés car ils ont une PME qui fonctionne bien, qui a besoin de se développer et qui manque de place aujourd'hui. Le projet d'aménagement prévoit des possibili-

tés de développement pour ces entreprises. Dans le plan guide, des secteurs sont identifiés où il sera possible de réimplanter des entreprises à caractère industriel (notamment dans une zone qui les rend moins fragiles au risque d'inondation).

Je ne peux que conseiller aux entreprises qui souhaitent se développer, se moderniser, ou s'agrandir de prendre contact avec la Ville sans tarder, afin d'étudier ensemble les différentes possibilités.

Avec l'EPA ORSA, il est prévu un contact des entreprises du secteur, et notamment les entreprises industrielles, de manière à ce qu'elles puissent continuer leur activité. Mais l'une des difficultés est que nous intervenons sur l'existant pour le faire évoluer. Dans ce projet, il est tenu compte des entreprises présentes, que l'on souhaite conserver. Et si on peut leur trouver un lieu plus adapté à leur besoin, on l'étudiera, car il existe des possibilités dès à présent. L'objectif est de ne faire partir aucune des entreprises qui souhaitent rester. »



Autour de la Gare des Ardoines...

Autour de la Gare de Vitry Centre...



## La consultation et les entreprises

Yannick le Meur - Directeur général adjoint de l'EPA Orly-Rungis - Seine Amont

Nous lançons avec la Ville une démarche de consultation des entreprises. Ce que nous construisons c'est la « ville restante » : pour l'Établissement public qui sera chargé de mettre le projet en œuvre quand toutes les conditions auront été réunies, il s'agit bien de faire en sorte que cet ambitieux processus de développement profite aux usagers qui sont sur place, c'est-à-dire les Vitriots et les entreprises locales.

Concernant les entreprises, notre ambition est de concevoir ce projet sur la longue durée (et donc d'anticiper les évolutions à venir) et en même temps il faut l'engager dès maintenant (et le faire pour les entre-

prises actuelles). Nous ne ferons pas « table rase » et le projet se fera avec l'accord du conseil municipal et l'accord des Vitriots. Le territoire de projet est très grand, il y a beaucoup de place, mais cet espace est occupé. Cela suppose de le rationaliser, de manière à le rendre plus efficient. Ainsi, de nombreuses entreprises peuvent se « compacter » et mieux s'organiser sur leur terrain.

Le système de travail avec les entreprises se met en place avec la Ville et la CCIP 94 : nous allons rencontrer les entreprises et faire des propositions concrètes en termes d'immobilier.

## LE RÔLE DES TRANSPORTS

L'évolution des Ardoines est rendue possible par son désenclavement. La nouvelle traversée de Seine et des voies ferrées est un atout important pour améliorer les circulations avec l'ensemble de l'Île-de-France mais aussi avec le reste de la ville. Quant à elle, la gare des Ardoines sera connectée au métro du réseau Grand Paris Express, d'un passage plus fréquent du RER avec quatre trains au quart d'heure et deux lignes de transport en commun en site propre.





## Centre commercial Via Bella

# ARZÉE : un nouveau restaurant libanais

Un important centre commercial de 17 000 m<sup>2</sup> ouvre ses portes le long de la RD 5 (ex-RN 305), dans le cadre de la réalisation de la ZAC Concorde-Stalingrad, entre la rue de la Concorde et la rue Gagnée. D'importantes enseignes s'y sont installées ou sont en cours d'installation : Carrefour Market, Kiabi et Darty. De nombreuses petites boutiques sont également prévues tout au long de la galerie commerciale.

D'ores et déjà, un restaurant libanais s'est installé à l'angle de la rue de la Concorde et de la RD 5 : Arzée.

Vaste et clair, avec une agréable terrasse en retrait de la circulation, ce restaurant propose une cuisine libanaise de qualité, selon deux formules : l'une, peu onéreuse, en snack et service rapide pour répondre aux besoins de la clientèle du centre commercial, l'autre en restaurant traditionnel pour les clients souhaitant faire un vrai repas. C'est aussi pour répondre aux exi-

gences de la clientèle du centre commercial qu'Arzée est ouvert tous les jours de la semaine, de 10 à 22 h.

« Depuis le 9 mars, date d'ouverture du restaurant, nous avons reçu un très bon accueil des Vitriots », souligne Imad Hamadeh, le gérant d'Arzée. « On ressent un besoin de restauration de qualité, notamment dans ce quartier. Concernant la clientèle du centre commercial, elle est encore peu nombreuse. Je pense qu'il faut attendre que le centre prenne sa vitesse de croisière, qu'il prenne une visibilité et une notoriété pour vraiment en profiter ». En attendant, M. Hamadeh se fait connaître auprès des entreprises et établissements du quartier afin

d'assurer un bon démarrage à son restaurant et de développer son service traiteur.

Un autre atout de taille, qui n'est pas culinaire : un parking gratuit accueille les clients du centre commercial Via Bella et du restaurant Arzée.

### RESTAURANT ARZÉE

Centre commercial Via Bella  
79 rue de la Concorde  
94400 Vitry-sur-Seine  
Tél. 01 56 20 00 57  
Ouvert tous les jours de 10h  
à 22h - Parking gratuit



# ALCHIMICA

## L'étanchéité par la résine

Cette entreprise, qui s'est installée en début d'année à Vitry, rue Berthie-Albrecht, commercialise une résine à base de polyuréthane, destinée à tout type d'étanchéité industrielle et de construction (toitures, terrasses, salles de bains, façades...)

« Alchimica est une filiale de l'entreprise grecque qui fabrique cette résine, au sein de deux unités de production. Nous distribuons les produits Alchimica en France. D'autres filiales sont implantées dans une quarantaine de pays », explique le directeur, Josep Giral. « La caractéristique de cette résine, qui est produite selon les normes européennes, est qu'elle est liquide à l'emploi, auto lissante et durcissante après la pose. La couche ainsi posée a environ 1 millimètre d'épaisseur, alors que le bitume exige une épaisseur d'au moins 5 millimètres. Cette résine, appelée Hyperdesmo, a une durée de vie de 25 ans ».

Initialement, cette résine était destinée à un usage uniquement industriel (l'étanchéité), mais les recherches l'ont fait évoluer vers une utilisation plus esthétique. « Il est possible de rajouter une très fine couche comprenant une coloration, mais également différentes matières », précise Josep Giral. « Ainsi, nous sommes passés d'une résine industrielle à une résine esthétique et aussi antidérapante. Par exemple, elle est beaucoup utilisée pour les douches italiennes qui demandent une décoration agréable et un sol non glissant. Nous avons également un autre produit à base de polyuréthane qui est utilisé pour la protection des bétons cirés : une fine couche de résine, plus fine qu'une couche de peinture (50 g au m<sup>2</sup>) protège le béton tout en lui conservant sa matité. Actuellement, nous cherchons à adapter nos produits à de nouvelles utilisations : par exemple, nous répondons à la demande

d'une entreprise qui fabrique des moules pour réaliser des corniches. Notre technologie peut répondre aux besoins de nombreuses niches d'activité. »

Le siège social d'Alchimica, à Vitry, comprend six personnes et cinq commerciaux. L'entreprise a mis en place, au niveau national, un réseau d'applicateurs agréés. « Nos nouveaux locaux, à Vitry, vont nous permettre de nous développer : à Bagneux, où nous étions précédemment implantés, les locaux devenaient trop exigus et ne correspondaient plus à nos besoins logistiques. Nous avons deux types de distribution : des

envois par transporteurs (2 camions de 12 ou 14 tonnes partent chaque jour) et de nombreux clients qui viennent s'approvisionner directement : il nous fallait un emplacement qui permette cette rotation de véhicules sans gêner le voisinage. Enfin, pour notre nombreuse clientèle d'Ile-de-France, nous sommes faciles d'accès, à proximité de Paris et de la A 86. Beaucoup de personnes qui viennent chez nous disent : « Maintenant, vous êtes bien placés ! »

### ALCHIMICA

80 rue Berthie-Albrecht  
94400 Vitry-sur-Seine  
Tél. 01 43 91 16 35  
[www.alchimica.fr](http://www.alchimica.fr)



## PME, TPE, artisans

# ENCORE 6 MOIS POUR UN PRÉ DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE GRATUIT

L'Agence de l'énergie Val-de-Marne Vitry développe, depuis près de deux ans, une action d'information, d'aide à la décision et de formation en direction des entreprises de Seine Amont (Vitry-sur-Seine, Ivry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Alfortville et Orly), dans le domaine de la maîtrise de l'énergie. Dans le cadre d'un financement européen (FEDER), elle est en mesure de leur proposer des pré-diagnostic gratuits, permettant d'entrer dans une démarche de rationalisation des flux énergétiques.

L'Agence intervient aussi bien pour d'importantes entreprises comme Air Liquide, que pour des PME comme ERIS ou des TPE : « Ce que nous faisons, c'est une ana-

lyse de l'existant pour proposer ensuite des pistes d'amélioration dans la gestion de l'énergie. Ainsi, par exemple, la mise en place d'une comptabilité énergétique génère toujours des économies », explique Alexis Monteil, conseiller énergie-entreprises. « Il suffit de nous téléphoner et nous nous déplaçons dans l'entreprise. Cela nous permet de vraiment tenir compte de l'activité et des spécificités de chaque établissement ».

Répondant à toutes les demandes, l'Agence porte une attention particulière au secteur artisanal et aux TPE : « Appareils de bureautique, chauffage, climatisation, flotte automobile : il faut analyser toutes les consommations énergétiques et réfléchir à

comment les diminuer. Pour une petite structure, un petit commerce, par exemple, on peut arriver aisément, à une économie annuelle de plusieurs centaines d'euros, par une démarche volontariste mêlant sobriété et efficacité énergétique. Nous pouvons également conseiller pour l'achat d'un nouveau matériel, en évaluant son coût d'usage, ou en informant sur les futures contraintes réglementaires ».

Ainsi, sobriété énergétique peut se conjuguer avec efficacité économique, tout en contribuant au développement durable. Aujourd'hui une soixantaine d'actions ont été menées en direction des petites entreprises.

Un point à souligner : le pré diagnostic est gratuit grâce à un financement européen qui se termine fin 2011.

**AGENCE DE L'ÉNERGIE VAL-DE-MARNE VITRY**  
**128 avenue Paul-Vaillant-Couturier - 94400 Vitry-sur-Seine**  
**Alexis MONTEIL**  
**Tél. 01 71 33 14 84**

## Tranports

# Un pas décisif pour le métro en Val-de-Marne

Le Conseil de surveillance de la Société du Grand Paris a adopté la réalisation du réseau de métro Grand Paris Express.

C'est un événement majeur pour tous les habitants du Val-de-Marne et de la métropole francilienne. En effet, il s'agit du plus grand programme d'investissement pour le transport public lancé pour la banlieue. La partie sud du projet (Orbival), qui traverse le département, comprend deux stations à Vitry (Ardoines et Vitry centre) et reprend les propositions portées depuis 2006 par le Conseil général avec les maires, les acteurs économiques et la population du département.

La liaison Pont-de-Sèvre - Noisy - Champs-sur-Marne (qui intègre toute la rocade traversant le Val-de-Marne) est considérée comme le projet prioritaire de Grand Paris Express, ce qui rend sa mise en service en 2018, réaliste.

A terme, ce nouveau transport va largement faciliter les déplacements dans le département, avec une forte diminution de l'utilisation de la voiture et donc moins de trafic, moins de pollution et moins de temps perdu dans les transports.

Il va également permettre le développement de nouveaux quartiers, comme les Ardoines à Vitry, qui seront reliés à l'ensemble des réseaux de transport de la région francilienne.

